

**Présents :** Thierry LASSALLE, Jean-Pierre ETENDARD, Bruno BARREL, Benoît BOURDEAU, Marie-Christine DIGUE, Valérie MALEUVRE, Liliane NEVEU, Marie HAMON, CROIXMARIE Caroline, Evelyne PRIME et Catherine COTTIER

**Absents excusés :** M. JAGULT ayant donné pouvoir à Madame DIGUE, M. CHOLLET ayant donné pouvoir à Mme COTTIER, M. CLEMENT ayant donné pouvoir à M. LASSALLE

**Absent :** M. LURTON

### **DELEGUE SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE 35**

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à désigner le délégué devant siéger au Syndicat Départemental d'Énergie 35.

Madame DIGUE Marie-Christine a été désigné.

Vote (14 Pour)

### **DELEGUES COMMISSIONS COMMUNALES**

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à désigner les délégués aux différentes commissions communales ont été désignés :

#### **COMMISSION BATIMENTS COMMUNAUX ET CIMETIERE :**

BOURDEAU Benoît, CHOLLET David, CLEMENT Richard, LASSALLE Thierry, MALEUVRE Valérie, PRIME Evelyne.

#### **COMMISSION VOIRIE ET CHEMINS COMMUNAUX :**

BARREL Bruno, BOURDEAU Benoît, CLEMENT Richard, ETENDARD Jean-Pierre, JAGULT Daniel, MALEUVRE Valérie, PRIME Evelyne.

#### **COMMISSION ENVIRONNEMENT (ASSAINISSEMENT ET ESPACES VERTS) :**

BOURDEAU Benoît, CLEMENT Richard, COTTIER Catherine, CROIXMARIE Caroline, HAMON Marie, JAGULT Daniel, NEVEU Liliane, PRIME Evelyne.

#### **COMMISSION COMMUNICATION, CULTURE ET CÉRÉMONIE :**

CROIXMARIE Caroline, HAMON Marie, LASSALLE Thierry, NEVEU Liliane, PRIME Evelyne.

## **COMMISSION SPORT ET JEUNESSE**

CHOLLET David, COTTIER Catherine, CROIXMARIE Caroline

## **COMMISSION PETIT PATRIMOINE ET CHEMINS DE RANDONNÉES :**

COTTIER Catherine, ETENDARD Jean-Pierre, LASSALLE Thierry, MALEUVRE Valérie, NEVEU Liliane, PRIME Evelyne.

## **COMMISSION DES ECOLES :**

NEVEU Liliane, COTTIER Catherine, CROIXMARIE Caroline

Madame le Maire sera présente à toutes les commissions.

Vote (14 Pour)

## **DELEGUES RPI**

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à désigner les délégués devant siéger au RPI  
LALLEU LA COUYERE THOURIE ont été désignés :

Madame DIGUE Marie-Christine et Madame NEVEU Liliane en tant que délégués titulaire  
puis Madame COTTIER Catherine et Madame CROIXMARIE Caroline en tant que délégués  
suppléants.

Vote (14 Pour)

## **DELEGUES SIVU CENTRE DE SECOURS**

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à désigner les délégués devant siéger au  
SIVU Centre de Secours ont été désignés :

Madame DIGUE Marie-Christine et Monsieur JAGULT Daniel en tant que délégués  
titulaires puis Monsieur LASSALLE Thierry en tant que délégué suppléant.

Vote (13 Pour et 1 Abstention)

## DELEGUES SYNDICAT DES EAUX DE LA FORET DU THEIL

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à désigner les délégués devant siéger au Syndicat des Eaux de la Forêt du Theil ont été désignés :

\* Monsieur JAGAULT Daniel en tant que délégué titulaire puis Monsieur LASSALLE Thierry en tant que délégué suppléant. Vote (14 Pour)

## MODIFICATION STATUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MOYENNE VILAINE ET SEMNON

Par délibération en date du 27 Février 2014, le Conseil de la Communauté de communes de Moyenne Vilaine et Semnon s'est prononcé en faveur d'une modification statutaire, concernant ses compétences.

Conformément aux articles L.5211-17 et L.5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, les Conseil Municipaux des communes membres de la Communauté de communes sont invités à se prononcer, par délibérations concordantes, sur cette modification statutaire.

Celle-ci permet à la Communauté de communes de participer au projet Breton en faveur du déploiement du très haut débit sur son territoire.

Ainsi, il y a lieu de modifier les statuts de la Communauté de communes, au niveau de ses objets qui doivent être rectifiés de la façon suivante :

Ajout au point 14) Compétence en matière de nouvelles technologies de l'information et de la communication puis après l'alinéa : Adhésion au Syndicat mixte de développement de services de technologies, d'informations et de télécommunications dénommé « MEGALIS BRETAGNE »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, se prononce en faveur de la modification des statuts de la Communauté de Communes, telle que le Conseil Communautaire l'a adopté lors de sa réunion en date du 27 février 2014.

Vote (14 pour).